

A l'ordre du jour de la CAPN, la Direction Générale rappelle que le mouvement spécifique est examiné de façon précise et objective avec les Directions Locales. Son but est d'apporter une solution pour les sites qui manquent d'attractivité ou isolés, notamment en montagne. Les élu.es CGT sont intervenu.es pour rappeler que, depuis 2016, la direction générale avait de fait dévoyé petit à petit la définition initiale d'un poste spécifique. La liste des sites retenus aujourd'hui, dans le cadre de ce mouvement, en est l'exemple type car beaucoup ne correspondent pas nécessairement à la notion d'isolement telle qu'elle était prévue au départ. Il est flagrant que les directeurs locaux ont surtout cherché à gérer la pénurie en présentant à ce mouvement des postes en grosses difficultés dû à un manque d'effectif important !

Résultats du mouvement :

- 21 postes ne sont pas pourvus.
- 33 services offerts à l'appel à candidatures, situés dans 29 directions, verront leurs 41 emplois offerts pourvus.
- 17 services offerts au mouvement spécifique situés dans 13 départements ne verront aucune arrivée en mutation en raison de l'absence de candidatures utiles.

Au final, le projet de mouvement permet à 41 agent.es d'obtenir satisfaction pour 33 services sur 50 proposés

- Administration : POUR
- CGT + Solidaires : CONTRE
- CFDT, FO : ABSTENTION

Explication du vote CGT :

- Sur la sélection des postes, il doit y avoir des discussions préalables avec les organisations syndicales dans les cadres locaux et nationaux.
- Sur les modalités d'affectation, les règles doivent être réellement discutées en amont et portées clairement à la connaissance des agent.es. □ Trop de vacances d'emplois dans le réseau.

La CGT Finances Publiques rappelle sa revendication principale pour les mutations : une affectation la plus fine possible dès le niveau national, c'est-à-dire sur la commune et la structure et non pas la RAN et la spécialité.

../... suite pièce jointe

fichiers:



[Télécharger 2018_12_03_cr_mouvement_specifique_2018.pdf](#) (822.2 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Archives CAP \(antérieur à 2018\)](#)

- =A
- ±A

- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
